

Décision

Générale

colonial

Décision n° 603/PERS nommant, à titre intérimaire, le chef du service des finances de l'Etat.

n° 603/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
3 août 1972

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1972

Date du numéro
25 août 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Albert Rouan., administrateur en chef de classe exceptionnelle des affaires d'outre-mer, secrétaire général de la Zone de défense du Territoire français des Afars et des Issas, est, pour compter du 2 août 1972, nommé, cumulativement avec ses fonctions et à titre intérimaire, chef du service des finances de l'Etat et ordonnateur-délégué du budget, de l'Etat pour la durée de l'absence de M. Merz, administrateur en chef des affaires d'outre-mer, titulaire d'un congé annuel à passer en métropole.